

2025-2026 Bourse d'excellence de MASTER 2

APPEL A CANDIDATURE

Bourse d'excellence au bénéfice des étudiant.es de seconde année de master inscrit.es dans les formations de l'EUR ODYSSEE – Année 2025-2026

Depuis sa création, l'École Universitaire de Recherche *Société et Environnement* a fait de la formation à et par la recherche un axe fort de son développement. Dans ce but, elle souhaite encourager et féliciter les étudiant.es, les plus brillant.es des formations de master rattachées à l'EUR, afin qu'elles et qu'ils participent à ses activités, à son attractivité et à son rayonnement.

L'EUR propose des bourses d'excellence qui aideront les lauréat.es à se consacrer pleinement à leurs études, dans de bonnes conditions matérielles. Le montant de cette bourse est de **3.000 euros**. Les modalités de versement sont précisées à la fin du document. L'appel à candidatures est ouvert à toutes et tous les étudiant.es de MASTER 2 régulièrement inscrit.es, quelle que soit leur nationalité.

Les étudiant.es ayant déjà bénéficié d'une bourse d'excellence de M1 ne peuvent pas répondre à cet appel.

Les candidat.es devront envoyer leur dossier complet de candidature au plus tard le 15 octobre 2025 sous format pdf (sous l'intitulé : NOM_M2EXCEL2025) à l'adresse suivante : eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr

Ce dossier comportera obligatoirement les pièces suivantes :

- Une copie du passeport ou de la carte d'identité.
- Un CV de deux pages maximum, détaillant le parcours universitaire et les activités extraacadémiques.
- Une copie des diplômes et des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur (L1 à M1).
- Une copie du mémoire de M1, si la formation prévoit sa soutenance en fin de première année.
- Une lettre de motivation en langue française (2 pages maximum) qui fera état du projet académique et professionnel du candidat/de la candidate et de son implication éventuelle dans la vie universitaire et/ou associative. Cette lettre comportera également un tableau récapitulatif des notes de Licence pertinentes au regard du parcours de master choisi et tout autre élément permettant d'évaluer la progression académique du ou de la candidat.e depuis la licence.
- Le cas échéant, l'attestation de bourse sur critères sociaux.

Tout dossier incomplet ou reçu après la date-butoir sera considéré inéligible.

Les candidatures seront examinées et classées par une commission ad hoc, présidée par le Directeur de l'EUR et composée de quatre membres de son comité de pilotage (COPIL) et de son comité scientifique et pédagogique (COSP).



2025-2026 Bourse d'excellence de MASTER 2

La commission évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- L'excellence du/de la candidat.e telle qu'elle ressort de son parcours universitaire. Le/La candidat.e doit avoir démontré des performances académiques d'un niveau particulièrement élevé.
- Les résultats et le rang obtenus, à l'issue de l'année de M1, dans la formation d'appartenance.
- La qualité du projet académique et professionnel.
- Le mérite de l'étudiant.e tel qu'il ressort de son parcours personnel et de ses activités extraacadémiques.

À l'issue de ses délibérations, la commission présentera et soumettra au vote des deux conseils de l'EUR une liste de candidat.es qu'elle juge dignes d'être récompensé.es.

Les candidat.es seront prévenu.es dans les meilleurs délais des résultats de la procédure. Pour les lauréat.es, la première moitié de la bourse sera versée dès son obtention, la seconde moitié en février 2026. La bourse sera suspendue en cas d'absence répétée et injustifiée de l'étudiant.e soit en cours, soit en travaux dirigés, soit aux examens. La bourse pourra être retirée en cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement.

Calendrier prévisionnel:

Dépôt dossier par le/la candidat.e : 15 octobre 2025

o Résultat de la procédure : première quinzaine de novembre 2025

Premier versement : fin novembre 2025Second versement : début février 2026

Pour toutes questions relatives à cet appel, merci d'écrire à :

eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr